

L'apport du droit privé à la protection de l'environnement

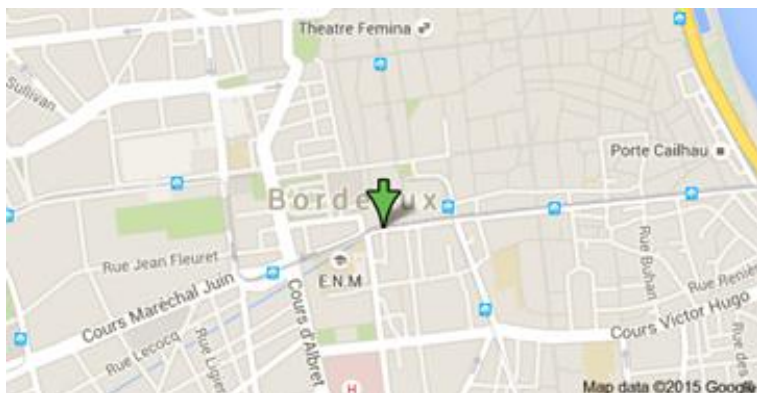
Tarif et droits d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (6h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif : 100 euros pour les professionnels

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

Avec le soutien du Département DETS et de nos partenaires :



Inscription obligatoire auprès de :
Thierry Rebollo
thierry.rebollo@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://iscj.u-bordeaux.fr>

L'apport du droit privé à la protection de l'environnement

Judi 24 et vendredi 25 septembre 2020

Pôle juridique et judiciaire de Pey Berland,
Amphi Duguit



Direction scientifique

Carlos-Manuel Alves et Julien Lagoutte
Maîtres de conférences, Université de Bordeaux

PREMIERE JOURNÉE

Sous la présidence

9h Propos introductifs

Agnès Michelot, maître de conférences, Présidente de la SFDE
Olivier Décima, professeur, directeur du département DETS

1^{ère} partie: les fondements du droit privé de l'environnement

9h30 La légitimité philosophique du droit privé de l'environnement

Olivier Clerc, maître de conférences, Université d'Artois

10h00 La légitimité historique du droit privé de l'environnement

Pierre Legal, professeur émérite, Université de Nantes

10h30 Discussion et pause

11h00 Les limites du droit public interne de l'environnement

Philippe Billet, professeur, Université Lyon III, Jean Moulin

11h00 Les limites du droit public international de l'environnement

Agnès Michelot, maître de conférences, Présidente de la SFDE

12h00 Discussion et pause-déjeuner

2^{ème} partie: les techniques du droit privé de l'environnement

14h00 L'apport du droit des biens

Benoît Grimonprez, professeur, Université de Poitiers

14h30 L'apport du droit des contrats

Gaël Piette, professeur, Université de Bordeaux

15h00 Discussion et pause

15h30 L'apport du droit des affaires

Marie-Pierre Blin-Fanchomme, maître de conférences, Université Aix-Marseille

16h00 L'apport du droit social

Caroline Vanuls, maître de conférences, Université Aix-Marseille

16h30 Le point de vue des praticiens

Un entrepreneur et un notaire

15h00 Discussion et fin de la première journée

SECONDE JOURNÉE

Sous la présidence de

2^{ème} partie: les techniques du droit privé de l'environnement (suite)

9h00 L'apport du droit de la responsabilité civile (droit interne et droit international privé)

Baptiste Delmas, docteur, Université de Bordeaux

9h30 L'apport du droit pénal interne

Jean-Christophe Saint-Pau, professeur, Université de Bordeaux

10h00 L'apport du droit pénal international

Julien Lagoutte, maître de conférences, Université de Bordeaux

10h30 Discussion et pause

11h00 L'apport du droit du procès

Aurélie Bergeaud-Wetterwald, professeur, Université de Bordeaux

11h30 L'apport du droit de la preuve

XXXX, doctorant, Université de Bordeaux

12h00 Le point de vue des praticiens

Un magistrat et un assureur

12h40 Discussion et pause-déjeuner

3^{ème} partie: les limites du droit privé de l'environnement

14h15 Le droit de l'Union européenne comme source de dépassement des limites du droit de l'environnement

Carlos-Manuel Alves, maître de conférences, Université de Bordeaux

14h45 Du droit comparé aux ordres juridiques conjugués : une solution face aux limites actuelles du droit de l'environnement ?

Mathilde Hautereau-Boutonnet, professeur, Université Aix-Marseille

15h15 Discussion et pause

15h45 le droit fiscal comme source d'enrichissement des techniques juridiques de protection de l'environnement

Sylvie Schmitt, maître de conférences, Université de Toulon

16h15 (Dé)cloisonnement et approche contemporaine de l'environnement dans les accords bilatéraux de protection des investisseurs

Delphine Misonne, professeur, Université de Saint-Louis, Belgique

16h45 Discussion

17h00 Rapport de synthèse/propos conclusifs

Simon Charbonneau, maître de conférences honoraire, Université de Bordeaux